



**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juin 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-quatre juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.

N°13

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjoints, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Nicole LATHIERE, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RONOT, M. Henry TURLIER, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Cécile THEVENET, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DEROBÉ, M. Régis DESTRUÉL, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Monsieur Jean-Paul PETIT représenté par Monsieur Bruno CARRAT, Monsieur Michel CAILLARD représenté par Monsieur Henry TURLIER, Madame Hyeri ZIOLO représentée par Madame Jacqueline RONOT, Monsieur Baptiste NAVES représenté par Madame Marie-Pierre NAVES-LAUBY, Monsieur Mathieu MOUSSOUR représenté par Dorian LASCAUX et Madame Yvette FOURNIER représentée par Pascal CAVITTE.

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Conseil Départemental pour la restauration de quatre sépultures au cimetière du Puy Saint Clair présentant un intérêt historique et patrimonial

Le Conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget communal,
- Considérant que la Ville de Tulle souhaite engager la restauration de quatre sépultures présentant un intérêt historique et patrimonial,
- Considérant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en place de trois circuits patrimoniaux de visite du cimetière du Puy Saint Clair, élaborés par le service des archives municipales : un parcours consacré aux personnalités locales, un parcours dédié aux monuments remarquables et un parcours consacré aux sépultures des militaires. La brochure et un exposé des enjeux du projet sont joints au présent rapport,

- Considérant, afin de préserver la dignité de ces lieux et d'honorer la mémoire des défunts, qu'il convient que la commune prenne en charge les travaux de restauration de quatre sépultures, étant précisé, qu'à ce jour, les familles sont inconnues ou n'entretiennent plus ces sépultures,
- Considérant qu'il convient de solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Corrèze en vue du financement de cette opération,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Décide de faire procéder aux travaux de restauration des quatre sépultures des personnes suivantes :

- o Jean TAVÉ (1856-1925) pour un montant de 5 133,67 € HT soit 6 160,40 € TTC
- o Jean Frédéric dit Johannès PLANTADIS (1864-1922) pour un montant de 294 € HT soit 352,80 € TTC
- o Pierre Victor CONTINSOUZA (1872-1944) pour un montant de 1 208 € HT soit 1 449,60 € TTC
- o Lucien JUILLE (1916-1944) pour un montant de 2 050 € HT soit 2 460 € TTC

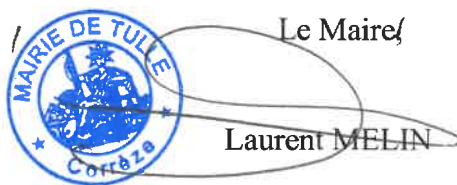
2 - Sollicite, en vue du financement de ces travaux qui s'élèvent à 8 685,67 € HT soit 10 422,80 € TTC, une subvention du Conseil Départemental de la Corrèze à hauteur de 25 % du prix H.T., soit 2 171,41 €.

3 - Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes et à signer tous les documents s'y rapportant.

4 - Les écritures comptables correspondantes seront inscrites au budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télerecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Le Maire/
Laurent MELIN



Le secrétaire de Séance

Dorian LASCAUX



Transmis au Contrôle de Légalité le : - 2 JUIL. 2026
Date et ref de l'accusé de réception : - 2 JUIL. 2026

D13_24062026



A Tulle, le - 2 JUIL. 2026

Plan de financement

Restauration de quatre sépultures au cimetière du Puy Saint Clair présentant un intérêt historique et patrimonial

Partenaires	Financement	%
Département	2 171,42 €	25,00%
Part Ville	6 514,25 €	75,00%
Total HT	8 685,67 €	100,00%

Le Maire,
Laurent MELIN.



Ferronnerie Noir Damas

Adrien Agnoux

24 rue de Bellevue
19300 Egletons
France
Tél : 0676670801
noirdamas@gmail.com



Mairie de Tulle
10 rue Félix Vidalin
19000 Tulle
France

Devis n° DEV-2026-0198

En date du 10/05/2026

Valable 3 mois

Entourage de tombe

N°	Désignation	Qté	PU HT	TVA	Total HT
	Fabrication d'un entourage de tombe : Profondeur 1870 mm Largeur 890 mm Hauteur 850 mm, avec portillon d'accès orné d'une croix et volutes. Structure en fer carré 20X20 mm et barreaudage en fer rond 14 mm, ensemble comprenant 41 flèches en bout de chaque barreau. Structure à sceller en maçonnerie. Ensemble thermolaqué (ral à définir)				
1	Débit des profilés / redressage des profilés au tas creux / Ebavurage / Perçage des fers carré pour passage des barreaux / soudure des flèches / Assemblage de l'ensemble des grilles / soudure / meulage / Assemblage du portillon et mise en place des paumelles et organe de fermeture / ponçage de finition / fabrication des volutes et croix à la forge / assemblage vissé sur le portillon .	1	1 300,00 €	20 %	1 300,00 €
2	Acier	1 u	212,00 €	20 %	212,00 €
3	Quincaillerie de fixation et scellement	1 u	45,00 €	20 %	45,00 €
4	Thermolaquage (ral à définir)	1 u	900,00 €	20 %	900,00 €
5	Pose sur chantier	4 hr	65,00 €	20 %	260,00 €

Total HT	2 717,00 €
TVA à 20 %	543,40 €
Total TTC	3 260,40 €

A la validation du devis, un acompte de 35% sera demandé.

Le client

Mention datée et signée :
« Devis reçu avant l'exécution des travaux.
Bon pour travaux. »

Ferronnerie Noir Damas

26 JUIN 2026

« Devis reçu avant l'exécution
des travaux, Bon pour travaux. »



Laurence,

Laurence MEUNIER



LA GRANITERIE CORREZIENNE

Albert TREILLE & Fils

119, Route de Saint Mexant

19330 Saint Germain Les Vergnes

Tél : 05.55.29.32.85 – 05.55.29.38.35 Fax : 05.55.29.46.52

lagraniteriecorrezienn@orange.fr

DEVIS : 076/26
DATE : 22/05/2026
EXECUTE POUR LE COMPTE DE
Nom : MAIRIE de Tulle
Adresse : 10, Rue Félix Vidalin – 19000 TULLE
Tel :

Les travaux comprennent :

Sur cimetière de Tulle Puy Saint Clair

Sur concession JUILLE

Démolition de la bordure

Evacuation des déchets

Repose d'une bordure en Granit du Tarn,
Brut de sciage
Au modèle existant

Nettoyage et repose de la stèle

L'ensemble compris transport et pose
LE TOUT CONSTRUIT SELON LES REGLES DE L'ART

Montant H.T.	2'050.00 €
T.V.A. 20 %	410.00 €
Montant T.T.C.	2'460.00 €

Le 12 6 JUIN 2026
"Bon pour accord"
Tulle,
Laurent TREILLE

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner pour accord un exemplaire signé.
Sentiments dévoués.

LE GRANIT: Matière noble, symbole du souvenir

**Notre passion: le travail du granit... le savoir-faire... Le service...
Un art funéraire personnalisé, par des professionnels qualifiés.**

Caveaux, entourages, chapelles, restaurations.
Gravure des inscriptions – Décorations – Ameublement.
Devis gratuits sur demande – Délais respectés.

SARL au Capital de 100 000 € – RC. Tulle 84B57 – Siret 330 666 561 00015



LA GRANITERIE CORREZIENNE

Albert TREILLE & Fils

119, Route de Saint Mexant

19330 Saint Germain Les Vergnes

Tél : 05.55.29.32.85 – 05.55.29.38.35 Fax : 05.55.29.46.52

lagraniteriecorrezienn@orange.fr

DEVIS : 077/26
DATE : 22/05/2026
EXECUTE POUR LE COMPTE DE
Nom : MAIRIE de Tulle
Adresse : 10, Rue Félix Vidalin – 19000 TULLE

Les travaux comprennent :
Sur cimetière de Tulle Puy Saint Clair

Sur concession N°280/Section D
Victor CONTINSOUZA

Nettoyage monument, joints 250.00 € HT

Fourniture et pose une plaque en Granit Noir
De 49 x 47
Gravure :

FAMILLE COULOUMY CONTINSOUZA

Anna CONTINSOUZA Philippe COULOUMY
née CONJAT décédé le 9 novembre 1940
décédée le 4 janvier 1899
dans sa 55ème année

Pierre CONTINSOUZA Victor CONTINSOUZA
décédé le 30 juin 1907 1872-1944
dans sa 75ème année Marie COULOUMY
1869-1959

PRIEZ POUR EUX

MONTANT

L'ensemble compris transport et pose
LE TOUT CONSTRUIT SELON LES REGLES DE L'ART

Montant H.T.	1'208.00 €
T.V.A. 20 %	241.60 €
Montant T.T.C.	1'449.60 €

958.00 € HT



Le 26 JUIN 2026

Bon pour accord

Le Maire,

Laurent TREILLE

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner pour accord un exemplaire signé.
Sentiments dévoués.

LE GRANIT: Matière noble, symbole du souvenir

Notre passion: le travail du granit... le savoir-faire... Le service...
Un art funéraire personnalisé, par des professionnels qualifiés.

Caveaux, entourages, chapelles, restaurations.

Gravure des inscriptions – Décorations – Ameublement.

Devis gratuits sur demande – Délais respectés.



LA GRANITERIE CORREZIENNE

Albert TREILLE & Fils

119, Route de Saint Mexant

19330 Saint Germain Les Vergnes

Tél : 05.55.29.32.85 – 05.55.29.38.35 Fax : 05.55.29.46.52

lagraniteriecorrezienn@orange.fr

DEVIS : 075/26

DATE : 22/05/2026

EXECUTE POUR LE COMPTE DE

Nom : MAIRIE de Tulle

Adresse : 10, Rue Félix Vidalin – 19000 TULLE

Tel :

Les travaux comprennent :

Sur cimetière de Tulle Puy Saint Clair

Sur concession N°474/Emplacement F2

Nettoyage monument 150.00 € HT

Fourniture et pose une plaque en Granit Noir
De 20 x 40

Gravure :

A MON MARI

JOHANNES PLANTADIS

MONTANT 144.00 € HT

L'ensemble compris transport et pose

LE TOUT CONSTRUIT SELON LES REGLES DE L'ART

Montant H.T. 294.00 €

T.V.A. 20 % 58.80 €

Montant T.T.C. 352.80 €



Le
"Bon pour accord"

Le Maire,

Laurent TREILLE

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner pour accord un exemplaire signé.
Sentiments dévoués.

LE GRANIT: Matière noble, symbole du souvenir

**Notre passion: le travail du granit... le savoir-faire... Le service...
Un art funéraire personnalisé, par des professionnels qualifiés.**

Caveaux, entourages, chapelles, restaurations.

Gravure des inscriptions – Décorations – Ameublement.

Devis gratuits sur demande – Délais respectés.

SARL au Capital de 100 000 € – RC. Tulle 84B57 – Siret 330 666 561 00015



Pompes Funèbres Clément GOUDENÈCHE

49 route des bruyères - Gare de Corrèze - 19800 CORREZE

22 grande rue - 19250 MEYMAC

47 avenue Ventadour - 19300 EGLETONS

Téléphone - Corrèze : 06.71.65.98.48 - Egletons : 05.55.93.09.75

Mail : pfgoudeneche@orange.fr

DEVIS GRATUITS - Toutes localités

Organisation complète des obsèques

Fourniture de cercueils

Tous travaux de cimetières

Chambres funéraires EGLETONS - USSEL

Devis D26-00627

Dossier suivi par : POMPES FUNÈBRES Clément GOUDENÈCHE

En date du : 29/05/2026

Dossier n° : DM000007

Tel du client :

Portable du client :

Email du client :

VILLE DE TULLE

10 Rue Félix Vidalin

19000 Tulle

Désignation	TVA	Qté	PU TTC	Total HT	Total TTC
Réfection de la tombe de Monsieur Jean TAVE					
Cimetière du Puy Saint Clair Section H n°50					
Réfection de la tombe avec fourniture et pose d'une pierre tombale					
Pierre tombale en granit du Limousin.					
Habillage de la partie verticale arrière et pierre sur le côté droit (60 cm de large / 2 m de longueur)	2	1	2900,00 €	2416,67 €	2900,00 €

Code TVA	TVA	Base TVA	Mont TVA	Total
2	20 %	2416,67 €	483,33 €	2900,00 €
		2416,67 €	483,33 €	2900,00 €

TOTAL HT : 2416,67 €

TOTAL TTC : 2900,00 €

dont TVA : 483,33 €

(#) Sous réserve d'encaissement.

Devis fait le 29/05/2026.

Ce devis est valable 60 jours à compter de sa date d'émission, hors tiers.

Je soussigné(e) VILLE DE TULLE .

Après avoir pris connaissance du devis n° D26-00627 d'un montant de 2 900,00 €, déclare l'approuver en totalité et m'engage à en payer le montant sans division ni réserve (selon tarif en vigueur).

Le 29/05/2026 à Corrèze

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation".

"Lu et approuvé, bon pour acceptation"

Le Maire, /



Laurent PELIN

HISTORIQUE

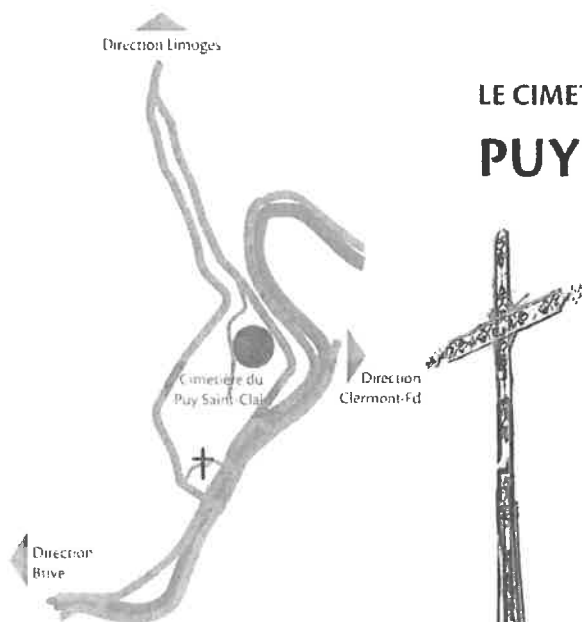
Le cimetière du Puy Saint-Clair se situe à l'entrée nord de la ville, sur une des sept collines de Tulle. Occupé dès l'Antiquité, le Puy Saint-Clair est le site originel de la ville, traversé par une voie de long parcours, et sur lequel un fort mérovingien fut construit. Au Moyen-Âge, le site est utilisé pour l'inhumation des défunts de la paroisse Saint-Pierre.

En 1702, l'évêque Humbert Ancelin supprime le cimetière de la paroisse Saint-Julien (actuelle Place Gambetta) et décide la réunion des deux cimetières au Puy Saint-Clair. Édifié au sein de l'enclos primitif, il n'a pas été déplacé à l'extérieur de la ville comme l'exigeait l'édit royal de 1776 relatif à la préservation de la sante publique.

Aujourd'hui au sein du cimetière du Puy Saint-Clair, 3400 caveaux et fosses sont édifiées. Au sommet, est également dressée au XIX^e siècle une chapelle sur l'emplacement des ruines d'un édifice connu depuis 1464 et où s'est installée en 1628 la confrérie des Pénitents Gris puis des Penitents Bleus sous l'Ancien Régime.

Parmi les tombes érigées au sein du cimetière du Puy Saint-Clair, plusieurs ont un intérêt remarquable en raison des défunts qui y reposent ou de l'architecture des édifices. Certains des personnages marquants de l'histoire de la Ville sont inhumés au sein du cimetière Saint-Clair. Le site dispose, en son sein, d'un carré militaire, où reposent les restes de soldats Morts pour la France au cours des deux guerres mondiales.

CIRCUIT DES PERSONNALITÉS



LE CIMETIÈRE DU PUY SAINT-CLAIR



CIRCUIT DES PERSONNALITÉS

- 1 Paul LACROIX
- 2 Joseph AUBERTY (architecte, lycée et Théâtre)
- 3 André MAZERYE
- 4 Jacques DE CHAMMARD
- 5 Angèle LAYAL
- 6 Johannes PLANADIS
- 7 FLOUCAUD DE LA RENARDILLE (chapelle mortuaire)
- 8 Jean TEREYECOL
- 9 Jean TAVE
- 10 FLOUCAUD DE LA RENARDILLE (tombe)
- 11 Famille VALADE-VALETTE
- 12 Louis de CHAMMARD
- 13 Chapelle Joseph ROUX
- 14 François DRICOUX dit TEMPOGNE
- 15 Victor FORROT
- 16 Alfred MOUSSOURIS
- 17 Edouard CHARAIN
- 18 Antoine MAY
- 19 Famille ORFÈVE BECK MASURE
- 20 Henri LE RASLE
- 21 Colonel DRAPPEAU
- 22 Victor HILLIOL
- 23 Famille TALIN (avocats-associés)
- 24 L'Église PARIS (maire de Tulle - 1875)
- 25 Martial MILON DE PRADOU
- 26 Raymond SOUSDEVILLA
- 27 Léon BORRE
- 28 Ramon PERMIER
- 29 Marie HUCO
- 30 Aimé AUDUBERT
- 31 Alfred VERGNE
- 32 Gustave MASCHAT
- 33 Jean Baptiste CRAFFON
- 34 Joseph SAUCON
- 35 Emile FACÉ et René FACÉ, son fils
- 36 Jules VERGNE
- 37 Oscar LACOMBE
- 38 Léger RABES
- 39 Marcelle PAUPER
- 40 Marie EYROLLES
- 41 Pierre-Victor CONTINOSOUZA
- 42 Abbé Jean ESPINASSE
- 43 François BONNETY
- 44 Pierre VITALIS

CIRCUIT DES MILITAIRES

- 45 Marguerite PRADÉL, Maurice PRADÉL
- 46 Georges CLORIA
- 47 Léon MARILLON
- 48 Jean MASSOULIER
- 49 Jean MAUGEN
- 50 Adolphe MESTRE
- 51 Max RADCKE
- 52 François DE SAINT AVID, Marie DARCHIE
- 53 Jean MONLAT
- 54 Robert LAURENT
- 55 Pierre SOULIERE, Lucien CANNE
- 56 Lucien JULIE
- 57 Jean BROUSSE
- 58 Albert CHASTAGNOL
- 59 André PERCH
- 60 Martin Joseph NUNEZ
- 61 Charles GODILLON
- 62 Joseph-Edmond HURST
- 63 Louis CHIEZE
- 64 CARRE MILITAIRE
- 65 Marcu JARVY
- 66 Joseph VIALLE
- 67 Paul GUERET
- 68 Jean-Louis MONTIEL, Pierre Julien MONTIEL
- 69 Jean CHAMPEIL
- 70 Albert FAUCHER
- 71 André COUCOUBERT
- 72 Jean-Marie LERIS
- 73 Alexandre CUEILLE
- 74 Raoul DEVIGNE
- 75 Antoine CEALX
- 76 Antoine DUBST
- 77 Paul FOURNET
- 78 Marcel DUCOMBEAU, René VIDALIN
- 79 L. JARDET
- 80 Henri FUNET
- 81 François MADELMONT
- 82 Léon VARELLAUD
- 83 COMBROUX-BROCH
- 84 Pierre BASSON
- 85 François REBEROTTE
- 86 Maurice BLUCE
- 87 Gabriel CHEYRoux

CIRCUIT ARTISTIQUE

- 88 Maurice BECK
- 89 Paul BENOT
- 90 Louise VERDIER
- 91 Frédo BOURGES
- 92 Paul ROGARD
- 93 Pierre-Yves ROUBINET dit Fernand
- 94 Pierre LARINAUDIE
- 95 Jean MARIHON
- 96 Joseph LACIER
- 97 Henri PACZIE
- 98 Pierre CORREZE
- 99 André FAUCHER
- 100 Jean-Baptiste FAUCHER
- 101 Gaston CARDET
- 102 Maurice DUPUY
- 103 Henri BOUYOUX
- 104 Marcel PARIS
- 105 Charles LOVY
- 106 René VALJOURAINS LEBRE
- 107 Famille BEYFOUT-TRABIEUX
- 108 Familles MAUTREUX ROUSSIGNAC-PECHADOUR
- 109 Famille TOFFS-LAMARCHE
- 110 Famille L'AMIE
- 111 Petites Sœurs des Malades
- 112 Famille BLUZAT
- 113 Famille FACIS
- 114 Croix de mission du Champ de Mars
- 115 Chapelle Des Pénitents Bleus
- 116 Famille BOURDELLÉ (décor sculpté)
- 117 Blanc CHABARON
- 118 Mme BONNETY
- 119 Famille PAUQUENOT-VILLEARD DE LAQUERIE
- 120 Famille DUMAS-LOULIER-MILWESHERBIM
- 121 Damien SERRE
- 122 Famille PEUCH LULLIER
- 123 Famille NEYRAT
- 124 Famille BASSALIER-EVAIN
- 125 Famille GIAT
- 126 Famille SEMENOU-AUGER (décor diapr.)
- 127 Famille PRESSET-ESCURÉ

CIMETIÈRE DU PUY SAINT-CLAIR



Patrimonialisation du cimetière du Puy Saint-Clair

Contexte / Enjeux

Le cimetière du Puy-Saint Clair, lieu d'inhumation des défunts tullistes depuis le Moyen-Age, est situé à l'entrée nord de la Ville de Tulle. Edifié au sein de l'enclos primitif il n'a pas été déplacé à l'extérieur de la ville comme l'exigeait l'édit royal de 1776 relatif à la préservation de la santé publique. Aujourd'hui au sein du cimetière du Puy Saint-Clair, 3400 caveaux et fosses sont édifiées. Par ailleurs le site dispose notamment d'un carré militaire, où reposent les corps de Morts pour la France des deux guerres mondiales. Au sommet, est également dressée depuis la première moitié du XVIIIe siècle, une chapelle qui dépendait des Pénitents Gris puis des Pénitents bleus sous l'Ancien Régime.

Parmi les tombes érigées au sein de ce cimetière, plusieurs ont un intérêt remarquable en raison de la renommée des défunts qui y reposent ou du caractère de l'architecture des édifices. Certaines des personnalités les plus marquantes de l'histoire de la Ville sont inhumées au sein du cimetière du Puy-Saint-Clair.

Aujourd'hui certains cimetières ont de nouvelles terminologies (musée funéraire pour le père Lachaise, cimetière monumental à Milan, cimetière-parc à Rosenwiller, cimetière paysager à Irissarry) et de nouveaux acteurs s'intéressent aux cimetières (associations, architectes du bâtiment, architectes paysagers, historiens...).

Les enjeux sont multiples. Ils sont à la fois sociaux, le cimetière reflète un territoire et une identité (devoir de mémoire) et le respect de la destination initiale du lieu est essentiel dans la mesure où le cimetière n'est pas un lieu touristique par essence. Ils sont patrimoniaux, car c'est un patrimoine à protéger et à rendre accessible (conservation du bâti, du savoir-faire). Ils sont aussi historiques, culturels et éducatifs.

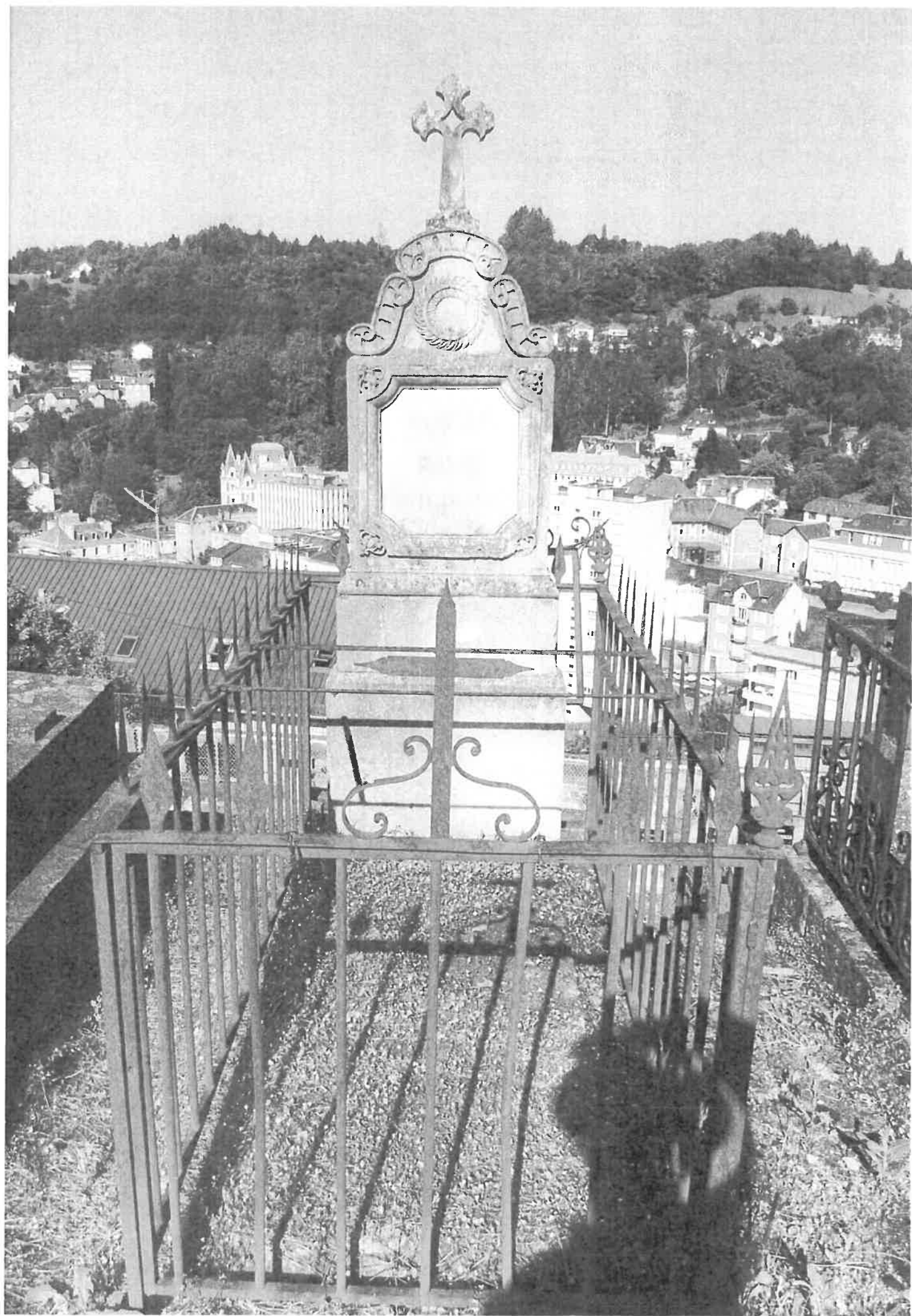
Principalement lieu de recueillement, de commémoration et de souvenir pour les défunts, c'est donc également un lieu de mémoire de l'histoire de la ville de Tulle.

Objectif

Par définition, la patrimonialisation est le processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien ou une pratique se transforment en objet du patrimoine naturel, culturel ou religieux digne de conservation et de restauration. Ainsi, l'objectif est de mettre en lumière le patrimoine culturel et historique du cimetière du Puy-Saint-Clair afin de sensibiliser les visiteurs au respect des lieux, à l'entretien des tombes remarquables et des personnalités ayant marqué l'histoire de Tulle.

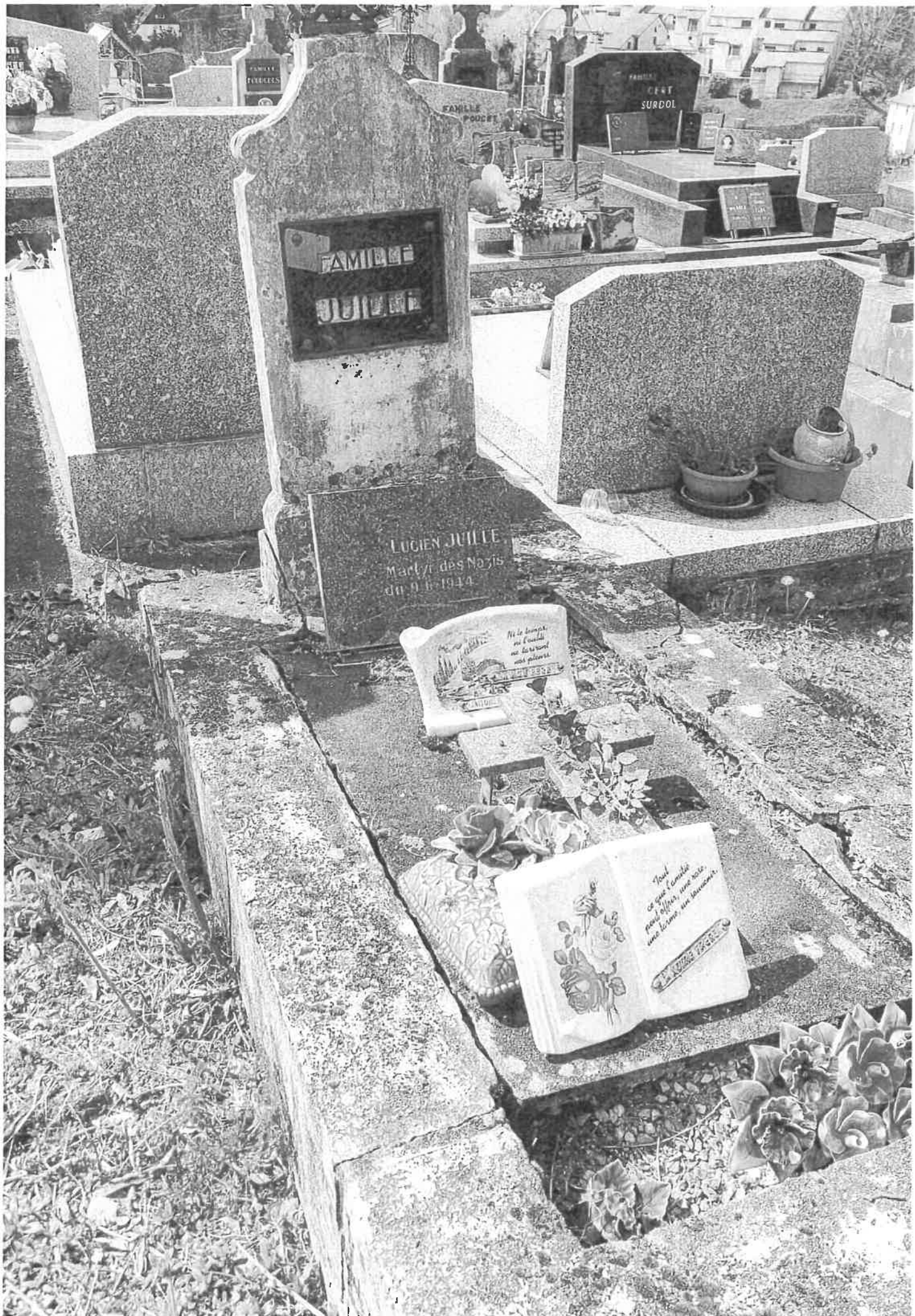
Actions proposées

- Identification des tombes remarquables (en fonction des personnalités inhumées et de leurs particularités architecturales).
- Réalisation d'une plaquette avec un plan du cimetière et liste des tombes remarquables
- Eventuellement des visites commentées









Restauration de quatre sépultures au cimetière du Puy Saint Clair présentant un intérêt historique et patrimonial

La Ville de Tulle souhaite engager la restauration de quatre sépultures présentant un intérêt historique et patrimonial.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en place de trois circuits patrimoniaux de visite du cimetière du Puy Saint Clair, élaborés par le service des archives municipales : un parcours consacré aux personnalités locales, un parcours dédié aux monuments remarquables et un parcours consacré aux sépultures des militaires. La brochure et un exposé des enjeux du projet sont joints au présent rapport.

Afin de préserver la dignité de ces lieux et d'honorer la mémoire des défunts, il est proposé que la commune prenne en charge les travaux de restauration de quatre sépultures. Il est précisé que les familles sont à ce jour inconnue ou n'entretiennent plus ces sépultures.

1. Sépulture de Jean TAVÉ (1856-1925)

Concession perpétuelle attribuée le 10 janvier 1887

Le concessionnaire était Monsieur Jean TAVÉ – emplacement 50 section H2

Origines et formation

- Jean-Baptiste Tavé naît à Tulle le 1er août 1856 dans une famille modeste de commerçants (vin et noix).
- Élève brillant, il étudie au collège puis poursuit des études de droit à Paris avant de revenir à Tulle comme avocat.

Engagement politique et idéologique

- Il devient un homme politique républicain, attaché à :
 - La laïcité,
 - La justice sociale,
 - Les valeurs humanistes.
- Il participe à l'action nationale en votant la loi de séparation des Églises et de l'État (1905).

Carrière politique

- Conseiller municipal dès les années 1880.
- Maire de Tulle de 1892 à 1913.
- Aussi député, engagé au niveau national.

Un maire social face aux crises

Face au chômage (notamment à la Manufacture d'armes de Tulle, poumon industriel depuis 1690) :

Objectif : sauver des centaines de familles, environ 500 ouvriers concernés.

- Il propose plusieurs solutions :
 1. Reclasser les ouvriers dans d'autres centres industriels entre autres
 2. Créer une école professionnelle autour du travail du bois, du fer et de l'acier
 3. Lancer des travaux publics municipaux sur l'entretien des rues et chemins communaux (avenue VH et ce qui sera plus tard la Rue Jean Jaurès)
 4. Stimuler l'emploi via des travaux d'agrandissement : lycée E Perrier et le cimetière du Puy Saint Clair
 5. Embaucher pour mesurer la qualité de l'eau dans les réseaux public de la Ville
- Il développe aussi :
 - Aides sociales,
 - Subventions aux syndicats du bâtiment
 - Création de cantines scolaires.
 - Auteur d'une loi sur la retraite pour les ouvriers des arsenaux militaires

Modernisation de Tulle : un « maire bâtisseur »

Jean Tavé transforme profondément la ville :

1. Urbanisme et infrastructures

- Création d'un kiosque à journaux sur le quai Baluze, lieu symbolique de diffusion des idées républicaines
- Construction :
 - Du théâtre municipal (innovation en béton armé),
 - De la halle (1903 – salle Latreille)
 - De bâtiments publics (hôtel des postes, écoles de quartiers, lycées, collèges,).

2. Éducation et culture

- Développement de l'école laïque.
- Construction ou extension de nombreuses écoles.
- Création d'institutions culturelles (musée, bibliothèque).

3. Amélioration de la vie quotidienne

- Réseaux d'eau potable et d'assainissement.
- Bains-douches publiques.
- Éclairage et télécommunications.
- Développement des transports et des voies urbaines.
- Et même un projet d'un réseau de tramway électrique

Défenseur de la République et de la laïcité

- Il combat l'influence de l'Église dans la vie publique :
 - Interdiction de certaines processions,
 - Promotion de l'école laïque.
- Il soutient des réformes sociales :
 - Impôt sur le revenu,
 - Droits des travailleurs,
 - Solidarité sociale.

Un héritage précieux

- Il laisse l'image d'un :
 - Humaniste,
 - Bâtitteur,
 - Acteur majeur de la modernisation de Tulle.
- Un monument lui est consacré, inauguré en 1933 en présence du ministre de l'Agriculture Henri Queuille et installé devant le Palais de Justice.
- Son portrait est aujourd'hui encadré dans la cour intérieure de l'Hôtel de Ville.
- Dans son testament, il fera, entre autres, un don de 2 000 francs au bureau de bienfaisance de Tulle, l'ancêtre du CCAS, pour soutenir les tullistes les plus précaires (environ 200 000 euros aujourd'hui).

Jean-Baptiste Tavy incarne le maire républicain de la III^e République, engagé à la fois dans :

- Le progrès social,
- La laïcité,
- Et la transformation urbaine.

Les devis présentés comprennent : la réfection complète de l'entourage de la tombe en fer forgé pour un montant de 2 717 HT soit 3 260.40 euros TTC

la fourniture et pose d'une pierre tombale en granit du Limousin pour un montant de 2 416.67 HT soit 2 900 euros TTC

2. Sépulture de Jean Frédéric dit Johannès PLANTADIS (1864-1922)

Concession perpétuelle - emplacement 474 section F2

Johannès PLANTADIS fut un historien et journaliste local. Ses archives personnelles sont conservées aux archives départementales de la Corrèze. Membre fondateur du Félibrige en Corrèze, il fut également directeur de la revue Lemouzi et de la Société des Limousins de Paris.

Le devis présenté concerne le nettoyage du monument et la fourniture et pose d'une plaque en granit noir (inscription à l'identique) pour un montant de 294 euros HT soit 352.80 euros TTC

3. Sépulture de **Pierre Victor CONTINSOUZA (1872-1944)**

Concession perpétuelle attribuée le 20 avril 1903 - emplacement 280 section D

Les concessionnaires étaient COULOUMY Philippe et CONTINSOUZA Marie (sœur de Pierre Victor)

Pierre Victor CONTINSOUZA fut un inventeur et industriel tulliste ayant déposé plusieurs brevets fondamentaux pour le cinéma, notamment sur le mécanisme d'entraînement de film dit « Croix de Malte ». Il conçut, mis au point et fabriqua des matériels cinématographiques pour différentes marques dont Pathé (le projecteur Pathé Baby). Il développa également des mécanismes d'armement, des machines à coudre et des machines à écrire. Il possédait l'usine de la Marque à Tulle.

Le devis présenté comprend le nettoyage du monument, la réfection des joints ainsi que la fourniture d'une plaque en granit noir avec inscriptions des défunts à l'identique pour un montant de 1208 euros HT soit 1449.60 euros TTC

4. Sépulture de **Lucien JUILLE (1916-1944)**

Concession temporaire aujourd'hui échue et non renouvelée attribuée le 23 novembre 1926 - emplacement 58 section E

Le concessionnaire était François JUILLE (père de Lucien)

Lucien JUILLE fut victime des exactions nazies du 9 juin 1944. Agé de 28 ans, marié et père de deux enfants, il travaillait comme typographe à la Manufacture d'Armes de Tulle.

Le devis présenté comprend la démolition et la repose d'une bordure en granit du Tarn, le nettoyage et la repose de la stèle pour un montant de 2 050 HT soit 2 460 euros TTC

Les travaux de restauration de ces quatre sépultures s'élèvent à **8 685.67** euros HT soit **10 422.80** euros TTC.

Montant des devis pour la sépulture de Jean Tavé : 5 133.67 HT soit 6 160.40 euros TTC

Montant du devis pour la sépulture de Johannès Plantadis : 294 HT soit 352.80 euros TTC

Montant du devis pour la sépulture de Victor Continsouza : 1 208 HT soit 1 449.60 euros TTC

Montant du devis pour la sépulture de Lucien Juille : 2 050 HT soit 2 460 euros TTC



**Restauration de quatre sépultures au cimetière du Puy
Saint Clair présentant un intérêt historique et
patrimonial**

Estimatif des dépenses

Nature des dépenses	Montant devis HT
Sépulture de Jean Tavé	5 133,67 €
Sépulture de Johannès Plantadis	294,00 €
Sépulture de Victor Continsouza	1 208,00 €
Sépulture de Lucien Juille	2 050,00 €
TOTAL HT	8 685,67 €

Contractualisation départementale 2026

Annexe au dossier de demande de subvention : réalisation technique et financière

❖ Rappel

Les projets contractualisés doivent être proposés à la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental.

Pour cela, les éléments suivants doivent être fournis :

- La délibération de la collectivité
- Le dossier technique et financier de l'opération contractualisée
- L'acte d'engagement ou le devis signé par l'entreprise retenue et le maître d'ouvrage
- La présente annexe précisant le calendrier de réalisation du projet, et les dates de demande de versement de l'aide départementale.

❖ Réalisation technique et financière

Maître d'ouvrage : Ville de Tulle

Libellé projet : Restauration de quatre sépultures au cimetière du Puy Saint Clair présentant un intérêt historique et patrimonial

Dates de réalisation :

- Notification d'attribution du marché : 2^{ème} semestre 2026
- Réalisation technique : 2^{ème} semestre 2026 - 2027
- Demande(s) de versement(s) de l'aide départementale :
 - 50 % au 4^{ème} trimestre 2026 soit 1 085.71 € au titre de l'acompte 1
 - 50 % en 2027 soit 1 085.71 € au titre du solde.